

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens
Band: 72 [i.e. 73] (2002)
Heft: 1

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

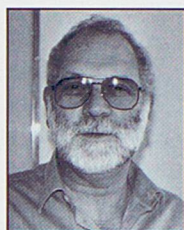
SOMMAIRE

Béjune, naissance d'un réseau ? 2

Développer l'attractivité de nos régions 3

Vers «l'Etat horloger» 9

Conservation et mise en valeur du patrimoine économique jurassien : le CEJARE 14



Par
Jean-Claude Crevoisier,
co-président de l'ADIJ

On aurait pu ajouter d'autres exemples de ce qui se fait actuellement, au niveau institutionnel, dans l'Arc jurassien et plus particulièrement dans l'espace BEJUNE : notamment la HEP (la Haute école pédagogique qui forme déjà les enseignants du Jura, du Jura bernois et de Neuchâtel) et l'EI-AJ (École d'ingénieurs de l'Arc jurassien qui offre des formations à St-Imier, au Locle et à Porrentruy).

BEJUNE, naissance d'un réseau ¹⁾?

Le modèle dominant de développement, qui prévaut actuellement en Suisse, détermine fortement les priorités dans les investissements tant publics que privés. Or ce modèle postule que les villes sont seules génératrices de plus-values et qu'il faut donc privilégier le réseau urbain dans l'aménagement du territoire. «Ce qui est bon pour les villes est bon pour le pays», telle semble être aujourd'hui la devise des décideurs aussi bien politiques qu'économiques.

Et pourtant, le bonus d'exportation de l'Arc jurassien atteint 4,7 milliards de francs, alors que pour Zurich (toujours cité en exemple comme champion économique suisse toute catégorie), la balance des importations et des exportations présente un déficit de plusieurs dizaines de milliards de francs!

Pour assurer son avenir, l'Arc jurassien doit donc, selon Olivier Crevoisier, choisir une stratégie qui s'appuiera sur trois piliers : des actions défensives d'abord contre toutes les mesures unilatérales et sans compensation de démantèlement des entreprises publiques, des programmes de rationalisation ensuite visant en particulier à réaliser des économies d'échelle (les projets BEJUNE prennent ici tout leur sens) et enfin des projets de développement global, originaux, novateurs et mobilisateurs, comme par exemple le projet (pas seulement touristique) «Watch Valley».

L'Arc jurassien, en tout ou partie, n'a évidemment pas attendu la formalisation de cette stratégie pour agir. De nombreuses mesures ont déjà été prises, à des échelles diverses, pour rationaliser et dynamiser plusieurs activités d'intérêt public. Certaines d'entre elles ont été présentées lors de la conférence-débat de St-Imier : l'association Arc jurassien déchets, Car postal Jura-Jura bernois-Neuchâtel ainsi que le regroupement des trois sociétés de radio locale du Jura (RFJ), du Jura bernois (RJB) et de Neuchâtel (RTN).

De plus, la CTJ comme organisme de coopération transfrontalière franco-suisse, le GCLIM (Groupe de concertation des régions de montagne de l'Arc jurassien) et le RVAJ (Réseau des villes de l'Arc jurassien) témoignent également, dans leurs champs d'action respectifs, de l'investivité et de la vitalité de la région.

Olivier Crevoisier a entre autre souligné la nécessité d'inscrire les actions de promotion régionale dans ce qu'il a appelé «le triangle du développement» ; il convient en effet, pour chaque projet, de bien définir le territoire auquel il va s'appliquer ainsi que les réseaux d'acteurs qui seront impliqués.

A ce sujet d'ailleurs, le professeur Soguel a fort opportunément insisté sur la nécessité, à chaque fois qu'on prévoit une collaboration interrégionale, de se demander s'il s'agit de gérer ensemble une production (ce qui peut être entrepris de façon relativement légère par une simple association des partenaires) ou si l'action vise à décider ensemble d'une gestion (ce qui implique alors des modifications législatives).

En conclusion le professeur Soguel a encore recommandé, à tous les partenaires ouverts à une action commune, de répondre de façon explicite et univoque aux trois questions suivantes : pour quelles raisons voulons-nous «bejuner ensemble», dans quels domaines et selon quelles modalités (procédures et financières). La clarification préalable de ces points facilitera grandement par la suite la mise en route et le déroulement de la collaboration. ■

¹⁾ Ceci est le titre d'une conférence-débat organisée par l'ADIJ, le 14 mars 2002 à St-Imier, lors de laquelle sont intervenus MM. Olivier Crevoisier, directeur de recherche à l'IRER de l'Université de Neuchâtel ; Ronald Ermatinger, porte-parole de l'association Arc jurassien déchets ; André Burri, directeur de Car postal Jura-Jura bernois-Neuchâtel ; Pierre Steulet, directeur des radios locales RJB, RFJ et RTN ; Nils Soguel, professeur à l'IDHEAP de Lausanne.

Association pour la défense des intérêts jurassiens

Co-présidents : Pierre-Alain Bassin, Courtelary, Jean-Claude Crevoisier, Delémont.

Secrétaire général et rédacteur responsable : Jean-Paul Bovée, Moutier

Administration de l'ADIJ et rédaction des «Intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 57,
2740 Moutier 1
tél. 032 493 41 51, fax 032 493 41 39
E-Mail : adij@vtx.ch

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS JURASSIENS

Chambre d'économie et d'utilité publique
72^e année - Paraît 4 fois par an

Abonnement annuel : Fr. 50.-
Prix de ce numéro : Fr. 14.-

Annonces publicitaires : Publicitas S. A.,
Delémont (tél. 032 424 46 46)